

Tonner Drones est heureux de présenter les nouveaux membres de son conseil d'administration

Schiltigheim, le 26 mai 2025 à 8h00, Tonner Drones (« la Société ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a trouvé deux nouveaux administrateurs désireux de rejoindre l'entreprise. Leur nomination aura lieu lors de l'assemblée générale annuelle du 19 juin.

Tonner Drones accueille deux personnes au CV solide au sein de son conseil d'administration, qui pourront accompagner l'entreprise dans la prochaine phase de son redressement.

Fabrice Augereau, ingénieur expérimenté, a travaillé comme chef de projet pour des clients tels que Thales et Airbus. Son expertise dans le secteur des drones, de la robotique et de l'IA constitue un atout précieux pour le conseil d'administration de Tonner Drones. Il a également participé au développement du Countbot chez Delta Drone. Depuis le quatrième trimestre 2024, une collaboration enrichissante s'est à nouveau instaurée entre Tonner Drones et Fabrice Augereau pour le développement du Countbot. Les deux parties s'engagent donc à faire de ce projet un succès.

L'expertise d'Arnoud Jullens réside dans l'accompagnement des start-up et des entreprises en croissance vers la réussite. Il apporte une vaste expérience et un vaste réseau au sein du monde des affaires. Arnoud est CEO de Docklab et siège au conseil de surveillance de la société cotée Lavide Holding. Tonner Drones est convaincu qu'il peut jouer un rôle précieux dans la croissance future de l'entreprise.

La restructuration et le redressement étant désormais menés à bien, le mandat de David Cloetingh est terminé. Il quittera ses fonctions lors de la prochaine assemblée générale annuelle. Olaf Graeff restera membre du conseil d'administration.

L'ordre du jour complet de l'assemblée générale sera publié prochainement sur le site web. La date de l'assemblée générale est le 19 juin 2025, dans les bureaux du cabinet d'avocats Lexelians, situé au 11, avenue de l'Opéra – 75001 Paris. Tonner Drones appelle les actionnaires à participer activement à la vie de la société et à voter aux côtés du CEO van den Ouden (il détient 13 % des actions) lors de l'assemblée générale annuelle, afin que le quorum soit atteint. Les actionnaires sont priés d'envoyer un courriel à AG@TonnerDrones.com afin que la société leur fasse parvenir l'ordre du jour et les formulaires de vote.

« Je suis ravi que Jullens et Augereau souhaitent rejoindre Tonner Drones », a déclaré Diede van den Ouden, CEO. « J'ai eu une collaboration très agréable avec eux par le passé. Arnoud Jullens a largement contribué au redressement que nous avons pu réaliser chez Lavide Holding, société cotée aux Pays-Bas. Avec Fabrice Augereau, nous apportons de nombreuses connaissances techniques à notre équipe. Il a été actif chez Tonner Drones sur notre prometteur projet Countbot ces derniers mois. Il a souhaité rejoindre le conseil d'administration en raison de cette collaboration agréable et des développements positifs de l'entreprise. Enfin, je tiens à remercier le directeur sortant, David Cloetingh, pour sa contribution au redressement réussi de Tonner Drones. Il a pris ses fonctions et a réalisé une performance remarquable au moment où l'entreprise en avait le plus besoin. »

End of Press-Release.

About Tonner Drones: *Tonner Drones develops technologies for the logistics sector. Tonner Drones holds valuable stakes in some promising French drone manufacturers like Elistair and Donecle. Tonner Drones' strategy is to increase the value of its shareholdings in these companies through active asset management. Additional revenues can be achieved through royalties from patents held by Tonner Drones. Tonner Drones does not plan on owning a factory; however, it is determined to retain R&D for its products and systems in France. Tonner Drones uses an active strategy to manage its treasury.*

Tonner Drones' shares are listed on Euronext Growth Paris (ISIN code: FR001400H2X4).

More information at www.tonnerdrones.com / contact@tonnerdrones.com

Warning

Regarding the merits of any transaction or the making of any investment decision. It does not constitute or include any confirmation or commitment by Tonner Drones (or any other person) regarding the present or future value of Tonner Drones' business, its securities, its subsidiaries or any other assets of Tonner Drones .

This press release contains forward-looking statements based on current beliefs and expectations regarding future events. These forward-looking statements may include projections and estimates and their underlying assumptions, statements regarding plans, objectives, intentions and/or expectations regarding future financial results, events, operations and services, and product development, as well as statements regarding performance or events. These statements are generally identified by the terms "expect", "anticipate", "believe", "intend", "estimate", "plan", "project", "may", "should" or the negative form of these and other similar expressions. These statements are not guarantees of future performance and are subject to inherent risks, uncertainties and assumptions regarding Tonner Drones and its subsidiaries and investments, trends in their businesses, future capital expenditures and acquisitions, developments relating to contingent liabilities, changes in global economic conditions or Tonner Drones' principal markets, competitive market conditions and regulatory factors. The realization of these events is uncertain; their outcome could turn out to be different from that envisaged today, which is likely to significantly affect the expected results. Actual results may differ materially from those anticipated or implied in these forward-looking statements. Any forward-looking statements contained in this press release are made as of the date of this press release. Except as required by applicable law, Tonner Drones undertakes no obligation to revise or update any forward-looking statements, taking into account new information or future events.